



Mémoire déposé à la Communauté métropolitaine de Québec dans le cadre de la consultation publique sur le Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles 2016-2021

Présenté à

La commission consultative du PMGMR

Par

Le comité Gaïa de l'Association étudiante du Cégep Sainte-Foy



Accompagné par

le Forum jeunesse régional de la Capitale-Nationale



Janvier 2016

Équipe de rédaction

L'équipe de rédaction du présent mémoire est constituée de membres du comité environnemental Gaïa du cégep de Sainte-Foy, soit Caroline Brûlé, Béatrice Côté et Laurianne Simard. La rédaction du mémoire a été encadrée par Amélie Côté, représentante du collège environnement, patrimoine et aménagement urbain du Forum jeunesse régional de la Capitale-Nationale (FJRCN). Étienne Lamy, trésorier du FJRCN et attaché politique de l'Association étudiante du Cégep de Sainte-Foy, a également participé à la planification et au suivi du projet.

Présentation du comité Gaïa



Le comité environnemental Gaïa de l'Association étudiante du Cégep de Sainte-Foy fut formé en 1991 par des étudiants désireux de développer une conscience soucieuse de l'environnement au sein de la communauté collégiale. Le comité cherche à conscientiser et mobiliser les étudiants et membres du personnel sur des causes telles que la biodiversité, les changements climatiques, la gestion des déchets et le développement durable.

Le comité a pour mission de sensibiliser la communauté collégiale à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement en plus d'apporter des changements au fonctionnement du Cégep afin de le rendre plus environnemental. Pour ce faire, le comité Gaïa réalise à chaque session de nombreuses activités de sensibilisations telles que des conférences et des kiosques de mobilisations. Dans l'optique d'apporter des changements permanents au Cégep de Sainte-Foy, des démarches sont également amorcées pour modifier, à titre d'exemple, la gestion des matières résiduelles.

Présentation du Forum jeunesse régional de la Capitale-Nationale



Formé de jeunes de 12 à 35 ans, le Forum jeunesse régional de la Capitale-Nationale (FJRCN) a pour mission d'informer, de concerter et de représenter les jeunes de manière à ce qu'ils contribuent activement au développement social, culturel et économique de la région. L'implication sociale et

la participation citoyenne des jeunes à l'échelle locale et régionale est au cœur de son mandat.

Dans le contexte du renouvellement du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec, il s'est donné le mandat d'accompagner le comité Gaïa pour la participation aux consultations publique et la rédaction d'un mémoire.

Les positions et recommandations présentées sont le fruit de réflexions de membres du comité environnemental du cégep de Sainte-Foy, qui a su faire preuve de leadership et d'initiative pour contribuer à la réflexion sur la gestion des matières résiduelles dans sa région.

Table des matières

1. Introduction	4
2. Sensibilisation	4
2.1 Impliquer les jeunes.....	4
2.2 Reconnaître le rôle des organismes environnementaux et les impliquer activement dans la mise en oeuvre du PMGMR.....	5
3. Gestion des matières organiques : trop peu trop tard	6
3.1 Élargir la collecte des matières organiques dans les industries, commerces et institutions (ICI) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ).....	6
3.2 Favoriser le compostage domestique et communautaire	7
4. Réduction à la source : bannir les sacs de plastique	8
5. Conclusion.....	9
6. Références.....	10

1. Introduction

Le comité Gaïa s'est engagé à améliorer la gestion des matières résiduelles au Cégep de Sainte-Foy et en fait une de ses principales missions. Nous croyons donc qu'il est en notre intérêt de faire valoir notre opinion et d'intervenir en tant que représentants de la communauté étudiante lors de la consultation publique sur le PMGMR, d'où la présentation de ce mémoire. Dans le but d'enclencher des changements à l'échelle de notre Cégep, faire entendre notre voix au niveau de la CMQ permettra de favoriser les processus qui rendront notre cégep plus vert.

C'est d'abord par le biais d'une sensibilisation plus adaptée que de véritables changements pourront s'opérer. Cela signifie notamment l'implication des jeunes et des organismes environnementaux locaux qui œuvrent déjà dans le domaine. Ensuite, nous croyons que davantage d'actions doivent être mises en œuvre en ce qui a trait à la gestion des matières organiques pour atteindre des objectifs plus exigeants. Enfin, le comité croit que la réduction à la source est la clé d'une meilleure gestion des matières résiduelles.

2. Sensibilisation

Dans le cadre de ses activités et campagnes, le comité environnemental Gaïa est souvent témoin de l'efficacité des mesures de sensibilisation pour initier un changement auprès de la communauté cégépienne. De cette façon, le changement d'habitudes de vie pour une réduction de l'empreinte écologique émane des individus, par une prise de conscience personnelle, au lieu de leur être imposé.

2.1 Impliquer les jeunes

Fort de ses expériences sur le terrain, le comité Gaïa pense qu'il est primordial d'impliquer les jeunes dans les campagnes de sensibilisation, puisqu'ils représentent la population à venir. À ce propos, les jeunes devraient donc être des acteurs de sensibilisation auprès de la population, mais devraient également y constituer un public cible. Après tout, il va sans dire que l'éducation forme les citoyens et citoyennes de demain.

À propos d'une campagne de sensibilisation pour une meilleure gestion des matières résiduelles, monsieur Patrice Lemieux, coordonnateur à la gestion des matières résiduelles et à l'environnement à la MRC de Beauharnois-Salaberry en 2012, a déjà dit : « en rejoignant les jeunes, on leur permet de prendre conscience de cette réalité et on renforce tout à la fois leur intérêt face à l'environnement et on les sensibilise à la responsabilité collective et individuelle de cet enjeu. »¹

Un plan de gestion des matières résiduelles est tout à fait pertinent pour maintenir les conditions de vie des concitoyens à leur niveau actuel, ou encore pour permettre, à plusieurs égards, de les

¹ LEMIEUX Patrice, coordonnateur à la gestion des matières résiduelles et à l'environnement à la MRC de Beauharnois-Salaberry, « Activités de sensibilisation », <http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com/fr/services-de-la-mrc/environnement-et-matieres-residuelles/activites-de-sensibilisation>, 18 janvier 2016, 1 p.

bonifier. Or, pour assurer l'efficacité dudit plan de gestion, il est primordial que les populations locales participent à sa bonne réalisation.

Recommandation : Inclure les jeunes impliqués et renseignés au sujet de la gestion des matières résiduelles dans le travail de sensibilisation et d'éducation de leurs condisciples.

2.2 Reconnaître le rôle des organismes environnementaux et les impliquer activement dans la mise en œuvre du PMGMR

Dans une approche inclusive de développement durable telle que le propose la Communauté métropolitaine de Québec, il est incontournable de reconnaître l'importance des organismes locaux et communautaires pour l'élaboration de son plan d'action. Que ce soit pour la réduction à la source et le réemploi des matières résiduelles, la collecte sélective du recyclage, le recyclage des débris de construction, rénovation et démolition (CRD), le recyclage des produits dangereux dans les écocentres ou la valorisation des matières organiques, la CMQ propose la mise en place de campagnes d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISE). Parallèlement à ces campagnes ISÉ, la CMQ planifie l'élaboration d'un mécanisme de concertation et d'échange entre les organismes impliqués dans la réduction au gaspillage alimentaire, entre autres.

Recommandation : Agir de concert avec les organismes et comités à vocation environnementale pour organiser les campagnes ISÉ, car ils ont un contact direct avec la population locale.

Tout d'abord, la mesure 1 concernant la mise en place d'une table de concertation à propos du gaspillage alimentaire devrait viser à « répertorier les organismes concernés [,] produire un état de situation »² et étudier la pertinence de mesures pour ladite réduction et ledit réemploi. Il serait pertinent de répartir les tâches dans un but d'ISÉ, pour éviter le dédoublement des actions: les spécialisations de chaque organisme pourraient être reconnues afin de maximiser l'efficacité des campagnes ISÉ et des mesures prises pour remédier à la lacune de gestion. Il va sans dire que la réalisation de ces campagnes et mesures devrait apparaître à l'intérieur de ces cinq années, pour des raisons d'efficacité et de conservation des acquis. En outre, il serait intéressant d'obtenir des informations sur le processus de sélection des acteurs qui composeront ce chantier d'élaboration. Les experts et les organismes communautaires locaux devraient y jouer un rôle majeur. Il est à noter que ces réflexions s'appliquent tout autant pour la table métropolitaine de coordination de la mise en œuvre du PMGMR (Mesure 32³), pour le mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des matières organiques (Mesure 22⁴) et pour le mécanisme de concertation et d'échanges réunissant les acteurs de la filière des débris de CRD (Mesure 13⁵).

² COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, Projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec (rive nord) 2016-2021, CMQuébec, <http://www.cmquebec.qc.ca/media/document/1342/cm-q-projet-pmgmr-2015-10-27-final-reduit.pdf>, 18 janvier 2016, p. 54

³ *Ibid*, p. 23

⁴ *Ibid*, p. 22

⁵ *Ibid*, p. 21

Ensuite, la mesure 2⁶ concernant les campagnes ISÉ semble viser spécifiquement la communication médiatique. La pertinence de cette action spécifique n'est pas à démontrer, mais il est certain que pour permettre la diffusion à plus large échelle de l'information, les médias audiovisuels et les réseaux sociaux seraient tout à fait appropriés. De plus, les organismes communautaires locaux, tels que Craque Bitume, les AmiEs de la Terre de Québec, ENvironnement JEUnesse, Québec'ERE, le conseil régional de l'environnement de la Capitale-Nationale ainsi que les comités environnementaux dans les cégeps et universités possèdent une expertise en matière d'ISÉ qui représente plusieurs années d'élaboration. L'utilisation et la mise en valeur de leurs connaissances serait plus qu'avantageux pour la CMQ puisque cela représenterait une économie majeure de temps et d'argent et permettrait d'obtenir de bons résultats.

Recommandations :

- **S'assurer que les tables de concertation et de coordination à propos de la gestion des matières résiduelles, dont celle concernant le gaspillage alimentaire, incluent des représentants des organismes environnementaux qui ont une expertise dans le domaine.**
- **Inclure un volet de sensibilisation dans les cégeps et écoles secondaires qui serait développé et réalisé en collaboration avec les comités environnementaux et autres représentants impliqués dans le domaine (ex. les Comités d'action et de concertation en environnement, comité à la vie étudiante, etc.)**

3. Gestion des matières organiques : trop peu trop tard

Étant formé d'étudiants du cégep de Sainte-Foy, lequel compte 6450 élèves et 1500 employés⁷, le comité Gaïa constate d'une session à l'autre la perte substantielle d'une ressource trop peu valorisée : la matière organique. Effectivement, les matières organiques constituent actuellement près de 50% des matières éliminées sur le territoire de la CMQ⁸. Leur faible taux de récupération, soit de 29%⁹, montre l'ampleur du travail à faire afin qu'il n'y ait théoriquement plus de matières organiques prenant le chemin des sites d'enfouissement ou de l'incinération en 2022.

3.1 Élargir la collecte des matières organiques dans les industries, commerces et institutions (ICI) de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ)

Tel que mentionné précédemment, atteindre un taux de récupération de 62% pour la récupération des matières organiques en 2021 nous paraît être un objectif irréaliste considérant les mesures prévues et leur délai. Avec des mesures ne débutant qu'en 2019, comme l'organisation de campagnes d'ISÉ, l'objectif semble difficile à atteindre. En effet, si l'on se fie au PMGMR de

⁶ COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, Projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec (rive nord) 2016-2021, *CMQuébec*, <http://www.cmquebec.qc.ca/media/document/1342/cm-q-projet-pmgmr-2015-10-27-final-reduit.pdf>, 18 janvier 2016, p. 54

⁷ CÉGEP DE SAINTE-FOY, Notre Cégep: À propos, *Cégep Ste-Foy*, <http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/notre-cegep-a-propos/>, 18 janvier 2016, 1 p.

⁸ COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, Document de présentation: Projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2016-2021 de la Communauté métropolitaine de Québec (rive nord), *CMQuébec*, <http://www.cmquebec.qc.ca/media/document/1341/documentpresentationpmgmr-corr-janv16-web-pdf.pdf>, 17 janvier 2016, p.5

⁹ *Ibid*, p. 3

2006 proposant la mise en place de collecte des matières organiques sur l'ensemble du territoire d'ici 2010 (mesure 6, p.42) et ses résultats, il va sans dire que le scénario risque de se répéter pour ce nouveau PMGMR. Ce dernier propose cette même collecte pour 2021, soit 11 ans après le premier échéancier fixé, et ce, toujours à la fin du plan, alors qu'il devrait s'agir d'une mesure centrale. Cela est sans compter le fait que le gouvernement provincial s'est donné l'objectif de bannir l'élimination des matières organiques d'ici 2022.¹⁰

Sachant que le projet pilote de collecte des restes de table de 2007-2012 a pris plusieurs années avant de se mettre en œuvre et d'atteindre un taux de participation de 90%¹¹, il faudrait se mettre en action dès maintenant. Nous proposons de poursuivre et élargir la récolte des matières organiques dans les ICI de la CMQ, comme les institutions d'enseignement, les centres commerciaux, les restaurants ainsi que les épicerie, et ce, dès 2017. Cela aurait pour effet d'inciter la population à trier leurs matières résiduelles bien avant que l'usine de biométhanisation ne se mette en marche. Bien que la poursuite du projet pilote représente des coûts substantiels, nous croyons que ceux-ci doivent être perçus comme étant un investissement bien plus qu'une dépense. En demandant à la majorité des ICI de participer au compostage dès 2017, les chances de tendre vers la valorisation de 100% des matières organiques en 2022 augmentent considérablement.

Recommandation : Élargir le projet-pilote de collecte de matières compostables à d'autres ICI de la CMQ avant le début des opérations de l'usine de biométhanisation, afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif québécois de bannissement de l'élimination des matières organiques en 2022.

3.2 Favoriser le compostage domestique et communautaire

Un autre moyen de faciliter la transition vers le bannissement de l'élimination des matières organiques est le compostage domestique et communautaire. Sans pour autant implanter la collecte porte-à-porte des matières organiques, plusieurs programmes peuvent être mis sur pied pour promouvoir le compostage à plus petite échelle. Des mesures incitatives peuvent être implantées favorisant ainsi le compostage domestique et communautaire en complémentarité à une transition vers une collecte à plus grande échelle. Il faut également ajouter que des programmes de compostage communautaire sont déjà implantés et dirigés par des organismes comme Craque-Bitume, qui reçoit d'ailleurs des subventions. Nous croyons toutefois que de plus grandes subventions devraient être allouées notamment pour la sensibilisation, le transport et les équipements, car c'est par l'entremise de ces organismes qu'une grande partie du travail se fait. La population se trouve mieux outillée et des infrastructures peuvent être mises en place. Notons que Craque-Bitume a des listes d'attentes pour leur site de compostage communautaire, soit 118 personnes en attente et 501 participants, ce qui prouve qu'il existe bel et bien une demande de la part de la population.¹²

¹⁰ TC MEDIA, « Matières organiques: Les municipalités du Québec en voie d'échouer », *Le Courrier du Sud*, <http://www.lecourrierdusud.ca/dossiers/matieres-residuelles/2015/10/28/matieres-organiques-les-municipalites-du-quebec-en-voie-d-echoue.html>, 13 janvier 2016, 1 p.

¹¹ GAUDREAU Valérie, « Québec met fin au projet pilote de collecte de restes de table », *Le Soleil*, http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/environnement/201301/22/01-4614015-quebec-met-fin-au-projet-pilote-de-collecte-de-restes-de-table.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_461, 13 janvier 2016, 1 p.

¹² CRAQUE BITUME, *Rapport final relatif à l'entente concernant les activités à nos neuf sites de compostage communautaire*, 14 décembre 2015, p.2

Recommandation : Proposer des mesures incitatives pour le compostage communautaire et à domicile comme la sensibilisation et le financement des outils nécessaires au compostage.

4. Réduction à la source : bannir les sacs de plastique

En complément, le comité Gaïa souhaite souligner l'importance de la réduction à la source. Outre la mise en valeur des matières résiduelles, un plan de gestion devrait d'abord et avant tout viser une réduction de leur production. Ce sont les déchets qui ne sont pas produits qui engendrent le moins d'impact. C'est pourquoi les campagnes de sensibilisation devraient inciter tout particulièrement de réduire à la source.

Le 10 décembre dernier, la Communauté métropolitaine de Montréal a adopté une mesure visant à bannir les sacs de plastiques, et ce, avec échéance pour avril 2018¹³. La CMQ pourrait donc s'inspirer de la grande métropole puisqu'il s'agit d'un objectif tout à fait réalisable et qui s'inscrit en effet dans les objectifs visés par le PMGMR. Il s'agirait d'une mesure de réduction à la source et, ainsi, moins de matière serait générée et aucune mise en valeur ou élimination ne serait nécessaire. Cela est d'autant plus justifiable vu le faible taux de recyclage de plastique, qui était de 19% en 2013. Nous proposons donc que la CMQ entreprenne des démarches de consultation publique concernant le bannissement des sacs de plastique.

Recommandation : Que la Communauté métropolitaine de Québec fasse une consultation publique sur le bannissement des sacs de plastique.

¹³ CMM (2015). *Extrait du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal tenue le 10 décembre 2015 à 10 h 00*, http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20151210-CC15-047_eliminationSacsPlastique.pdf, 2 p.

5. Conclusion

Pour conclure, le comité Gaïa espère que les améliorations proposées, soient la sensibilisation, la gestion des matières organiques ainsi que la réduction à la source, permettront de bonifier le PMGMR 2016-2021.

Ainsi, le comité Gaïa propose à la CMQ:

- d'inclure les jeunes impliqués et renseignés au sujet de la gestion des matières résiduelles dans le travail de sensibilisation et d'éducation de leurs condisciples;
- d'agir de concert avec les organismes et comités à vocation environnementale pour organiser les campagnes de sensibilisation;
- de s'assurer que les tables de concertation et de coordination à propos de la gestion des matières résiduelles, dont celle concernant le gaspillage alimentaire, incluent des représentants des organismes environnementaux qui ont une expertise dans le domaine;
- d'inclure un volet de sensibilisation dans les cégeps et écoles secondaires qui serait développé et réalisé en collaboration avec les comités environnementaux et autres représentants impliqués dans le domaine (ex. les Comités d'action et de concertation en environnement, comité à la vie étudiante, etc.);
- d'élargir le projet-pilote de collecte de matières compostables à d'autres ICI de la CMQ avant le début des opérations de l'usine de biométhanisation, afin de contribuer à l'atteinte de l'objectif québécois de bannissement de l'élimination des matières organiques en 2022;
- de soumettre des mesures incitatives pour le compostage communautaire et à domicile comme la sensibilisation et le financement des outils nécessaires au compostage;
- qu'elle fasse une consultation publique sur le bannissement des sacs de plastique.

Évidemment, le comité Gaïa est conscient que les propositions apportées dans ce mémoire peuvent parfois s'appliquer plus particulièrement à une région de la CMQ qu'à une autre. C'est la raison pour laquelle il assistera à l'une des consultations publiques de l'agglomération de Québec au début février afin d'expliquer son mémoire et de répondre aux interrogations de l'audience.

6. Références

CÉGEP DE SAINTE-FOY, Notre Cégep: À propos, *Cégep Ste-Foy*, <http://www.cegep-ste-foy.qc.ca/notre-cegep/a-propos/>, 18 janvier 2016, 1 p.

CMM (2015). *Extrait du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du Conseil de la Communauté métropolitaine de Montréal tenue le 10 décembre 2015 à 10 h 00*, 2 p. http://cmm.qc.ca/fileadmin/user_upload/documents/20151210_CC15-047_eliminationSacsPlastique.pdf

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, *Projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles de la Communauté métropolitaine de Québec (rive nord) 2016-2021*, *CMQuébec*, <http://www.cmquebec.qc.ca/media/document/1342/cm-q-projet-pmgmr-2015-10-27-final-reduit.pdf>, 18 janvier 2016, p. 54

COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE QUÉBEC, Document de présentation: *Projet de plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) 2016-2021 de la Communauté métropolitaine de Québec (rive nord)*, *CMQuébec*, <http://www.cmquebec.qc.ca/media/document/1341/documentpresentationpmgmr-corr-janv16-web-pdf.pdf>, 19 janvier 2016, p. 21-23, 54

CRAQUE BITUME, *Rapport final relatif à l'entente concernant les activités à nos neuf sites de compostage communautaire*, 14 décembre 2015, 11 p.

GAUDREAU Valérie, « Québec met fin au projet pilote de collecte de restes de table », *Le Soleil*, http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/environnement/201301/22/01-4614015-quebec-met-fin-au-projet-pilote-de-collecte-de-restes-de-table.php?utm_categorieinterne=traffic_drivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_461, 13 janvier 2016, 1 p.

LEMIEUX Patrice, coordonnateur à la gestion des matières résiduelles et à l'environnement à la MRC de Beauharnois-Salaberry, « Activités de sensibilisation », <http://www.mrc-beauharnois-salaberry.com/fr/services-de-la-mrc/environnement-et-matieres-residuelles/activites-de-sensibilisation>, 18 janvier 2016, 1 p.

TC MEDIA, « Matières organiques: Les municipalités du Québec en voie d'échouer », *Le Courrier du Sud*, <http://www.lecourrierdusud.ca/dossiers/matieres-residuelles/2015/10/28/matieres-organiques-les-municipalites-du-quebec-en-voie-d-echoue.html>, 13 janvier 2016, 1 p.